



**Lanceur.se.s d'alerte de l'Office d'Hygiène
Sociale (OHS) :
NON COUPABLES !**

Rappel des faits : Le 16 novembre 2016, **Cécilia, Akim et Patrick**, respectivement déléguée syndicale, représentant CGT au conseil d'administration de l'association de l'OHS et secrétaire général du syndicat CGT OHS, ont alerté par voie de presse (en une de l'Est Républicain) des faits de maltraitances institutionnelles au sein d'une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) qui accueille des adultes épileptiques à Dommartin-lès-Toul (54). Pendant un an, ils ont alerté en interne la direction générale et rencontré l'ARS après deux courriers restés sans réponse.

Le 22 février 2017, ils recevaient une citation directe au tribunal correctionnel de Paris pour diffamation !

Nos 3 camarades ne sont pas coupables des faits graves que subissent les résident.e.s de la MAS ! Ils n'ont rien diffamé. Les preuves et témoignages sont nombreux. Et pourtant, on les accuse !

Face à cette situation inacceptable, la fédération CGT de la santé et de l'action sociale, l'union fédérale de l'action sociale CGT, l'Union Départementale de Meurthe-et-Moselle et l'Union Locale de Nancy appellent l'ensemble des salarié.e.s à venir soutenir nos trois camarades...

Le mardi 20 novembre

**Devant le tribunal correctionnel de Paris, Parvis du
tribunal, Avenue de la porte de Clichy, Paris 17^e,
Métro Porte de Clichy, à partir de 12 h 45.**

Céline BOUSSIE (affaire IME de Moussaron), Hella KHERIEF (affaire Orpéa) et Guylain CABENTOUS (affaire Haemonetics) seront présent.e.s pour les soutenir.

**Quand un.e camarade de la CGT est attaqué.e, c'est toute la CGT qui
est attaquée !**